

Société de transport de Lévis

États financiers
Au 31 décembre 2024

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

Société de transport de Lévis

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Rapport de l'auditeur indépendant

États financiers

État des résultats	1
État de la situation financière	2
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	3
État des flux de trésorerie	4
Notes complémentaires aux états financiers	5
Annexe - Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	25
Annexe - Déficit d'investissement à des fins fiscales	26
Annexe - Excédent accumulé	27
Annexe - Endettement total net à long terme	29
Autres renseignements	
Annexe - Transport régulier - revenus	30
Annexe - Transport régulier - charges	31
Annexe - Transport adapté	34
Annexe - Projet des mesures prioritaires	35

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Société de transport de Lévis,

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LÉVIS** (Société), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, des gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Afin de soutenir le maintien des services de transport collectif, le gouvernement du Québec a adopté, en novembre 2023, le décret 1646-2023 octroyant le versement d'une aide financière à la Société. À la suite de la directive du ministère des Transports et de la Mobilité durable, la Société a comptabilisé, au 31 décembre 2023, un paiement de transfert alors qu'aucune convention d'aide financière n'avait été signée à la date des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour le secteur public. En conséquence, les revenus de transfert sont sous-évalués de 2 800 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Société inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages 18, et 25 à 29, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) accumulé, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales et l'établissement de l'endettement total net à long terme. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point - Restriction quant à la diffusion et à l'utilisation

Les états financiers ont été préparés dans le but d'aider la Société et les responsables de la gouvernance à répondre à leurs besoins en matière de reddition d'informations financières. En conséquence, il est possible que les états financiers ne puissent se prêter à un usage autre. Notre rapport est destiné uniquement aux membres du conseil de la Société et ne devrait pas être diffusé à d'autres parties ou utilisé par d'autres parties.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Mallette s.e.n.c.r.l.*¹

Société de comptables professionnels agréés

Québec, Canada
Le 1er avril 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A125052

Société de transport de Lévis

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Revenus			
Transport régulier (annexe)	31 227 693 \$	29 362 555 \$	28 504 625 \$
Transport adapté (annexe)	4 491 294	4 842 334	3 962 828
Projet des mesures prioritaires (annexe)	-	32 922 689	19 315 935
Revenus d'investissement	61 919 000	8 820 329	704 622
	97 637 987	75 947 907	52 488 010
Charges			
Transport régulier (annexe)	35 371 672	32 663 363	32 015 578
Transport adapté (annexe)	4 491 294	4 842 334	3 962 828
Projet des mesures prioritaires (annexe)	-	32 922 689	19 315 935
	39 862 966	70 428 386	55 294 341
Excédent (déficit) de l'exercice	57 775 021 \$	5 519 521	(2 806 331)
Excédent accumulé, début de l'exercice		40 505 227	43 311 558
Excédent accumulé, fin de l'exercice		46 024 748 \$	40 505 227 \$

Société de transport de Lévis

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 décembre

2024

2023

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 154 898 \$	3 149 445 \$
Débiteurs (note 3)	8 872 674	3 602 810
Subventions à recevoir (note 4)	60 660 142	33 211 681
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 9)	43 700	3 400
	<hr/>	<hr/>
	80 731 414	39 967 336

PASSIFS

Emprunts temporaires (note 5)	50 382 524	2 290 388
Créditeurs et frais courus (note 6)	18 761 689	32 648 013
Revenus reportés (note 7)	14 589 991	101 126
Dette à long terme (note 8)	12 865 969	15 452 106
	<hr/>	<hr/>
	96 600 173	50 491 633
	<hr/>	<hr/>
Dette nette	(15 868 759)	(10 524 297)

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles (note 10)	59 245 467	50 105 005
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	729 210	573 731
Autres actifs non financiers (note 11)	1 918 830	350 788
	<hr/>	<hr/>
	61 893 507	51 029 524
	<hr/>	<hr/>
Excédent accumulé (note 12)	46 024 748 \$	40 505 227 \$

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES (note 13)

DROITS CONTRACTUELS (note 14)

Pour le conseil d'administration :



Signature 1: [Signature] administrateur

Signature 2: [Signature] administrateur

Société de transport de Lévis

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS

(DE LA DETTE NETTE)

Exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Excédent (déficit) de l'exercice	57 775 021 \$	5 519 521 \$	(2 806 331)\$
Variation des immobilisations corporelles			
Acquisition	(75 925 000)	(14 291 829)	(2 070 139)
Produit de cession	24 000	5 720	1 420
Amortissement	6 074 000	5 151 367	5 930 960
Perte sur cession	(24 000)	(5 720)	(1 420)
	(69 851 000)	(9 140 462)	3 860 821
Variation des stocks de fournitures, pièces et accessoires	-	(155 479)	(8 598)
Variation des autres actifs non financiers	-	(1 568 042)	(71 630)
	-	(1 723 521)	(80 228)
Variation de la dette nette	(12 075 979)\$	(5 344 462)	974 262
Dette nette, début de l'exercice		(10 524 297)	(11 498 559)
Dette nette, fin de l'exercice	(15 868 759)\$	(10 524 297)\$	

Société de transport de Lévis

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 décembre

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) de l'exercice	5 519 521 \$	(2 806 331)\$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	5 151 367	5 930 960
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	<u>(5 720)</u>	<u>(1 420)</u>
	10 665 168	3 123 209
Variation nette des éléments hors caisse		
Débiteurs et subventions à recevoir	(32 718 325)	(18 654 419)
Actif au titre des avantages sociaux futurs	(40 300)	(49 000)
Créditeurs et frais courus	(16 533 855)	24 970 227
Revenus reportés	14 488 865	(7 047 211)
Stocks de fournitures, pièces et accessoires	(155 479)	(8 598)
Autres actifs non financiers	<u>(1 568 042)</u>	<u>(71 630)</u>
	(25 861 968)	2 262 578
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Acquisition	(11 644 298)	(1 471 460)
Produit de cession	<u>5 720</u>	<u>1 420</u>
	(11 638 578)	(1 470 040)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de dettes à long terme	2 425 000	4 039 400
Remboursement de la dette à long terme	(5 018 180)	(9 308 300)
Variation nette des emprunts temporaires	48 092 136	331 174
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	<u>7 043</u>	<u>15 785</u>
	45 505 999	(4 921 941)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8 005 453	(4 129 403)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, début de l'exercice	<u>3 149 445</u>	<u>7 278 848</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, fin de l'exercice	11 154 898 \$	3 149 445 \$
ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et frais courus	3 399 691 \$	752 160 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS

La Société est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au Manuel de la présentation de l'information financière municipale publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages 25 et 26, la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages 18, 27 et 28 et l'endettement total net à long terme présenté à la page 29.

Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de revenus et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la durée d'utilité des immobilisations corporelles, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, les réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis sur la durée de chaque emprunt concerné selon la méthode linéaire. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers qui sont capitalisés jusqu'à la date d'achèvement des travaux de construction ou d'amélioration. Les immobilisations corporelles en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode linéaire sur les durées suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Infrastructures	40 ans
Bâtiments	40 ans
Véhicules	5 et 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans

Stocks

Les stocks de fournitures, pièces et accessoires sont évalués au coût, le coût étant déterminé selon la formule du coût moyen pondéré.

Autres actifs non financiers

Les autres actifs non financiers représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice financier pour des services dont la Société bénéficiera au cours des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où la Société bénéficiera des services acquis.

Revenus

Les revenus de transfert sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfait et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les revenus de quotes-parts découlent d'un montant établi par le conseil de la Ville de Lévis lors de l'adoption du budget annuel de la Société.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les autres revenus sont constatés lorsque les services sont rendus.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite interemployeurs

Certains membres du conseil d'administration de la Société participent à un régime de retraite interemployeurs à prestations définies, soit le régime de retraite des élus municipaux. Ce régime est comptabilisé comme s'il s'agissait d'un régime à cotisations définies puisque la Société ne dispose pas des informations nécessaires pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les crébiteurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Régimes de retraite à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir du taux d'actualisation fixé et des hypothèses les plus probables de la Société en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024, selon la méthode de la valeur liée au marché sur une période de cinq ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement en charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges, à l'exception de l'amortissement, comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement qui font l'objet de taxation différée.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles la Société a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par la Société et amorti selon la durée indiquée ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :
 - Pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Société évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'elle évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Frais de financement

Les frais de financement relatifs aux instruments financiers qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement après leur comptabilisation initiale sont capitalisés à l'encontre de l'instrument financier auquel ils se rapportent. Ils sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du financement obtenu.

Affectations

Les affectations représentent des provenances et des utilisations de fonds impliquant les comptes de l'excédent accumulé. Les affectations ne constituent ni des revenus ni des dépenses de fonctionnement.

3. DÉBITEURS

	2024	2023
Laissez-passer et autres	792 272 \$	599 541 \$
Organismes municipaux	7 205 198	2 486 920
Taxe sur les carburants	117 972	123 481
Taxes à la consommation	<u>757 232</u>	<u>392 868</u>
	8 872 674 \$	3 602 810 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

	2024	2023
Gouvernement du Québec		
Montant affecté au remboursement de la dette à long terme	2 625 195 \$	5 242 635 \$
Développement du transport collectif		
Maintien et développement des services	2 594 529	2 773 063
Optimisation des services	273 113	496 017
Fonds d'immatriculation	478 916	348 838
Transport adapté	279 652	270 502
Service de la dette	21 863	32 907
Soutien à la relance du transport collectif	-	2 800 000
Achat d'autobus	1 436 435	-
Mesures prioritaires	28 857 559	10 941 365
Système de préemption des feux de circulation	1 480 071	1 296 404
Autres immobilisations	138 442	290 956
	<hr/> 38 185 775	<hr/> 24 492 687
Gouvernement du Canada		
Mesures prioritaires	<hr/> 22 474 367	<hr/> 8 718 994
	<hr/> 60 660 142 \$	<hr/> 33 211 681 \$

Dans le cadre de programmes de subvention, le gouvernement du Québec a confirmé sa participation financière qui sera versée sur la base d'un service de la dette d'une durée de dix ans. Les encaissements à recevoir relatifs aux intérêts portent sur des obligations et billets ayant des taux d'intérêt variant de 1 % à 4,677 % et échéant de 2025 à 2028.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024

5. EMPRUNTS TEMPORAIRES

La Société dispose d'une marge de crédit autorisée, au montant de 7 000 000 \$, pour les opérations courantes, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,35 % et renouvelable annuellement. Elle dispose également de huit emprunts à terme autorisés, aux montants variant de 1 260 000 \$ à 44 600 000 \$ pour un total de 192 160 000 \$, pour les projets d'investissement, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,35 % et échéant de décembre 2025 à décembre 2028.

De plus, la Société est autorisée à effectuer, d'ici le 31 octobre 2025, des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec, pour un montant n'excédant pas 61 076 334 \$, pour financer temporairement la part subventionnée de ses projets d'investissement prévus au Plan d'immobilisations en transport collectif 2024-2029 approuvé par le Conseil du Trésor, ainsi que ceux prévus au Plan d'investissements 2024-2029 de la SOFIL pour l'année financière 2024-2025. Également, la Société est autorisée à effectuer, entre le 1er avril 2025 et le 31 octobre 2025, des emprunts par marge de crédit pour un montant supplémentaire n'excédant pas 7 470 729 \$, correspondant à 25 % de la part subventionnée de ses projets d'investissement prévus pour l'année financière 2025-2026.

6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2024	2023
Fournisseurs	11 354 703 \$	22 087 106 \$
Salaires et avantages sociaux	2 606 488	2 496 225
Dépôts et retenues de garantie	4 588 731	1 849 279
Intérêts courus	193 713	105 764
Taxes de ventes	18 054	11 033
Subvention à rembourser - Programme d'aide d'urgence au transport collectif	-	6 098 606
	18 761 689 \$	32 648 013 \$

7. REVENUS REPORTÉS

	2024	2023
Subventions		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif	5 682 844 \$	- \$
Investissements	8 810 404	-
Autres	5 608	14 222
Laissez-passer	91 135	86 904
	14 589 991 \$	101 126 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

8. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Billets et obligations		
Échus	-\$	3 259 000 \$
1,2 %, remboursable par versements annuels, échéant le 9 juillet 2025	2 572 000	2 978 000
1 % à 1,15 %, remboursable par versements annuels, échéant le 4 février 2026	655 800	976 900
1,15 % à 1,35 %, remboursable par versements annuels, échéant le 5 juillet 2026	1 538 000	1 831 000
4,2 % à 4,3 %, remboursable par versements annuels, échéant le 7 septembre 2027	2 129 000	2 472 000
4 % à 4,5 %, remboursable par versements annuels, échéant le 31 mai 2028	2 239 000	2 443 000
4,677 %, remboursable par versements annuels, échéant le 13 octobre 2028	239 520	299 400
5,4 % à 5,5 %, remboursable par versements annuels, échéant le 2 novembre 2028	1 164 800	1 297 000
3,5 % à 3,7 %, remboursable par versements annuels, échéant le 13 novembre 2029	2 425 000	-
	12 963 120	15 556 300
Frais reportés liés à la dette à long terme	(97 151)	(104 194)
	12 865 969 \$	15 452 106 \$

La dette à long terme est assumée de la façon suivante :

	2024	2023
Montant des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	2 625 195 \$	5 242 635 \$
Montant à la charge de la Ville de Lévis	10 337 925	10 313 665
	12 963 120 \$	15 556 300 \$

Les versements en capital estimatifs sur la dette à long terme pour les cinq prochains exercices, incluant les refinancements, sont les suivants :

2025 -	4 219 080 \$
2026 -	2 638 080 \$
2027 -	2 113 480 \$
2028 -	2 644 480 \$
2029 -	1 348 000 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2024	2023
Actif au titre des avantages sociaux futurs		
Actif du régime à prestations déterminées capitalisé	43 700 \$	3 400 \$
Charge de l'exercice		
Régime à prestations déterminées capitalisé	270 900 \$	235 300 \$
Régimes à cotisations déterminées	581 473	525 814
Régime de retraite des élus municipaux	8 198	8 712
	860 571 \$	769 826 \$

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

Le Régime de retraite du personnel cadre et professionnel non syndiqué de la Société de transport de Lévis, dont l'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée le 31 décembre 2022, est un régime contributif de type salaire final moyen. La rente annuelle d'un participant est égale à 2 % de son salaire final moyen de cinq ans moins 0,7 % du salaire final moyen, jusqu'à concurrence de la moyenne du maximum des gains admissibles de ces mêmes années. Le Régime prévoit également des prestations en cas de décès et de cessation d'emploi.

Conciliation de l'actif au titre des avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au début de l'exercice	3 400 \$	(45 600)\$
Charge de l'exercice	(270 900)	(235 300)
Cotisations versées par l'employeur	311 200	284 300
Actif à la fin de l'exercice	43 700 \$	3 400 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

	2024	2023
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	6 891 300 \$	6 096 300 \$
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	<u>(6 891 300)</u>	<u>(6 096 300)</u>
 Situation actuarielle nette	 -	 -
Gains actuariels non amortis	<u>43 700</u>	<u>3 400</u>
 Actif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	 <u>43 700 \$</u>	 <u>3 400 \$</u>

Charge de l'exercice

	2024	2023
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	574 200 \$	514 200 \$
Cotisations salariales des employés	<u>(307 200)</u>	<u>(279 100)</u>
 Amortissement des pertes actuarielles	 <u>267 000</u>	 235 100
	 <u>5 100</u>	 1 500
 <u>Charge de l'exercice excluant les intérêts</u>	 <u>272 100</u>	 236 600
 Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	 334 900	 309 200
Rendement espéré des actifs	<u>(336 100)</u>	<u>(310 500)</u>
 Revenu d'intérêts net	 <u>(1 200)</u>	 <u>(1 300)</u>
 <u>Charge de l'exercice</u>	 <u>270 900 \$</u>	 235 300 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Informations complémentaires

	2024	2023
Rendement réel des actifs pour l'exercice	304 700 \$	298 200 \$
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	<u>(336 100)</u>	<u>(310 500)</u>
Perte de l'exercice sur le rendement des actifs	<u>(31 400)\$</u>	<u>(12 300)\$</u>
Perte de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	<u>(14 000)\$</u>	<u>(38 200)\$</u>
Prestations versées au cours de l'exercice	128 100 \$	158 400 \$
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	6 826 900 \$	5 923 800 \$
DMERCA du nouveau volet (moyenne pondérée, s'il y a lieu)	14 ans	14 ans
DMERCA de l'ancien volet (moyenne pondérée, s'il y a lieu)	14 ans	14 ans
Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	5,15 %	5,30 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	5,30 %	5,55 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	3,15 %	3,15 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	2,00 %	2,00 %

Régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs

Les employés de garage participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime complémentaire de retraite du Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,765 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,785 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 4 % et l'employeur y contribue à un taux de 8 % du salaire régulier.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) est un régime à prestations déterminées géré en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux. Les élus participants et la Société se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas de la Société. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	8 166 173 \$	1 856 228 \$	6 309 945 \$
Bâtiments	24 052 035	10 081 252	13 970 783
Véhicules	60 562 511	39 627 880	20 934 631
Ameublement et équipement de bureau	2 195 332	1 723 330	472 002
Machinerie, outillage et équipement	12 028 475	9 419 013	2 609 462
Terrains	4 112 114	-	4 112 114
	111 116 640	62 707 703	48 408 937
Immobilisations en cours	10 836 530	-	10 836 530
	121 953 170 \$	62 707 703 \$	59 245 467 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Infrastructures	8 129 434 \$	1 652 533 \$	6 476 901 \$
Bâtiments	24 034 747	9 480 167	14 554 580
Véhicules	54 993 650	37 689 401	17 304 249
Ameublement et équipement de bureau	2 124 299	1 559 026	565 273
Machinerie, outillage et équipement	11 312 831	8 590 287	2 722 544
Terrains	4 112 114	-	4 112 114
	104 707 075	58 971 414	45 735 661
Immobilisations en cours	4 369 344	-	4 369 344
	109 076 419 \$	58 971 414 \$	50 105 005 \$

11. AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS

	2024	2023
Dépôts sur acquisitions d'immobilisations	1 464 536 \$	-\$
Frais payés d'avance	454 294	350 788
	1 918 830 \$	350 788 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

12. EXCÉDENT ACCUMULÉ (ANNEXE)

	2024	2023
Excédent de fonctionnement non affecté		
Transport régulier	614 370 \$	614 370 \$
Transport adapté	<u>630 854</u>	<u>1 166 854</u>
	1 245 224	1 781 224
Excédent de fonctionnement affecté		
Exercice suivant - Transport adapté	536 000	-
Déficit éventuel - carburant, pièces et autres	<u>634 767</u>	<u>634 767</u>
	1 170 767	634 767
Fonds réservés		
<u>Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés</u>	<u>-</u>	<u>55 178</u>
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP)		
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Frais d'émission de la dette à long terme	(64 598)	(61 602)
Élément présenté à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	<u>56 026</u>	<u>51 859</u>
	(8 572)	(9 743)
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	260 860	133 422
Investissements à financer	<u>(5 615 671)</u>	<u>(1 942 563)</u>
	(5 354 811)	(1 809 141)
Investissement net dans les immobilisations corporelles et autres actifs	48 972 140	39 852 942
	46 024 748 \$	40 505 227 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024

13. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société a signé un contrat de transport en commun échéant en décembre 2028. Les versements minimums relatifs à ce contrat totalisent 10 611 928 \$ et se répartissent comme suit :

2025 -	2 574 706 \$
2026 -	2 626 200 \$
2027 -	2 678 724 \$
2028 -	2 732 298 \$

De plus, la Société a signé des contrats de transport adapté échéant de mars 2026 à décembre 2030. Les versements minimums relatifs à ces contrats totalisent 13 233 617 \$ et se répartissent comme suit :

2025 -	2 334 224 \$
2026 -	2 280 029 \$
2027 -	2 060 261 \$
2028 -	2 122 069 \$
2029 -	2 185 731 \$
2030 -	2 251 303 \$

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2025 à 2027 totalisent 1 761 037 \$ et se répartissent comme suit :

2025 -	1 015 451 \$
2026 -	468 801 \$
2027 -	276 785 \$

La Société s'est engagée, par le biais d'un contrat d'achats regroupés avec d'autres sociétés de transport en commun, à acquérir onze (11) autobus hybrides de 12 mètres, devant être livrés au cours du mois de mars 2025, au montant de 12 345 550 \$. À ce titre, une avance contractuelle de 10 % a été versée en juin 2024 et est incluse dans les dépôts sur acquisitions d'immobilisations au poste Autres actifs non financiers. En vertu du décret 1700-2023 du 22 novembre 2023 et d'une convention d'aide financière conclue à cet effet, le gouvernement du Québec a octroyé une aide financière maximale de 9 310 234 \$ pour l'achat de ces autobus, dont un montant de 8 379 211 \$ a été encaissé en mars 2024 et est inclus dans les revenus reportés au 31 décembre 2024.

14. DROITS CONTRACTUELS

En vertu de l'Entente bilatérale intégrée relative au Programme d'infrastructure Investir dans le Canada entre le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada, un financement a été approuvé pour le projet d'implantation de mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture à Lévis pour un montant maximal de 25 553 345 \$. Conformément au décret 1074-2023 du 21 juin 2023, la Ministre des Transports et de la Mobilité durable est autorisée à verser à la Société, au cours des exercices 2023 à 2027, une subvention maximale de 71 830 000 \$, en plus de la contribution financière du gouvernement du Canada de 25 553 345 \$, sous forme de paiements au comptant. Au 31 décembre 2024, des revenus de transfert pour un montant total de 51 331 926 \$ ont été inscrits aux états financiers.

De plus, la Société a conclu une convention d'exploitation publicitaire des abribus et des autobus échéant le 31 décembre 2025. En vertu de cette convention, une redevance annuelle doit être versée à la Société, basée sur un pourcentage des revenus publicitaires, mais soumise à un minimum garanti.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024

14. DROITS CONTRACTUELS (suite)

En mars 2019, la Société a signé une entente avec le Réseau de transport de la Capitale (RTC), l'Université Laval (Université) et ses associations étudiantes concernant le laissez-passer universitaire permettant un accès illimité aux services de transport des deux réseaux pour les étudiants à temps plein. En vertu de cette entente, l'Université s'est engagée à percevoir des étudiants assujettis un montant de 30 \$, 33 \$ et 36 \$ par mois pour les années universitaires respectives de 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022, suivi d'une indexation annuelle de 2 % pour les années subséquentes. La répartition des sommes entre la Société et le RTC est déterminée en fonction des dernières adresses de résidence permanente des étudiants, soit celles déclarées dans la région administrative de Chaudière-Appalaches pour la Société. Cette entente est en vigueur pour une durée de dix ans.

En vertu de l'Entente sur les titres de transport en commun métropolitain 2024, 2025 et 2026 intervenue avec la Communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec), le Réseau de transport de la Capitale, trois MRC de la région et la Société des traversiers du Québec (STQ), la CMQuébec s'est engagée à verser une compensation tarifaire permettant d'offrir un tarif réduit aux usagers empruntant au moins deux réseaux de transport en commun sur son territoire. Cette compensation est financée en partie par une aide financière triennale au montant maximal de 1 873 388 \$ prévue au Programme d'appui aux actions régionales (PAAR) administré par le Secrétariat à la Capitale-Nationale et octroyée à la CMQuébec en vertu d'une convention signée afin de financer une baisse de tarif supplémentaire du titre mensuel métropolitain et la mise en place d'un lot de 20 billets métropolitains à compter du 1er février 2024 jusqu'au 31 décembre 2026. En plus de cette compensation consentie par le PAAR, la CMQuébec s'engage à accorder aux parties liées à l'entente (sauf la STQ) une aide financière additionnelle égale à 50 % de la réduction des tarifs du titre mensuel métropolitain consentie aux usagers, jusqu'à concurrence de 25 % du prix du laissez-passer mensuel le moins élevé parmi les parties qui émettent ce titre, et ce, jusqu'à un montant maximal de 335 000 \$ pour 2024 et de 290 000 \$ pour 2025 et 2026, respectivement, le tout conditionnellement au versement du financement prévu au Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec prévoyant une contribution au moins équivalente à l'aide financière de la CMQuébec.

15. OPÉRATIONS INTERENTITÉS

Au cours de l'exercice 2024, la Société a reçu une contribution de la Ville de Lévis (Ville) au montant de 14 273 496 \$ (2023 - 13 573 496 \$) à titre de quote-part.

Dans le cadre du projet des mesures prioritaires sur le boulevard Guillaume-Couture réalisé en collaboration avec la Ville de Lévis, la Société a inscrit des dépenses payables à la Ville pour un montant de 34 957 642 \$ (2023 - 19 296 859 \$), dont un montant de 3 072 693 \$ a été inscrit dans les immobilisations. Au 31 décembre 2024, les sommes dues à la Ville concernant ce projet s'élèvent à 12 312 538 \$ (2023 - 21 797 484 \$) et sont incluses au poste des créditeurs et frais courus.

En vertu de l'entente relative à la planification et la réalisation du projet de mesures prioritaires intervenue avec la Ville de Lévis, cette dernière s'est engagée à rembourser à la Société la portion non subventionnée des coûts admissibles facturés pour les activités qui relèvent de sa compétence. À cet effet, un montant de 3 980 150 \$ (2023 - 1 869 677 \$) est inscrit dans les autres revenus. Au 31 décembre 2024, les sommes à recevoir de la Ville totalisent 6 174 106 \$ (2023 - 2 193 956 \$) et sont incluses au poste des débiteurs.

Ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

16. DONNÉES BUDGÉTAIRES

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par la Société.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

Gestion des risques liés aux instruments financiers

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents types de risques, tels que le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit potentiels pour la Société sont liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation).

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond aux montants présentés à l'état de la situation financière au 31 décembre.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le risque de crédit associé à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est jugé négligeable, puisque les contreparties sont des institutions financières ayant une cote de solvabilité élevée attribuée par des agences de notation reconnues.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Débiteurs

Le risque de crédit associé aux débiteurs autres que les taxes à la consommation est réduit, puisque la Société évalue régulièrement la probabilité de recouvrement. La Société ne détient aucun actif en garantie des débiteurs. Puisque les débiteurs sont principalement à recevoir d'organismes municipaux, la Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard de ceux-ci est minime. Elle établit la provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des débiteurs. Elle enregistre une dépréciation seulement pour les débiteurs dont le recouvrement n'est pas raisonnablement certain.

La balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 31 décembre se détaille comme suit :

	2024	2023
<u>Non en souffrance</u>	<u>7 799 972 \$</u>	<u>2 980 160 \$</u>
En souffrance		
de 30 à 60 jours	79 396	97 846
plus de 60 jours	<u>111 200</u>	<u>7 762</u>
	190 596	105 608
	7 990 568 \$	3 085 768 \$

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements financiers. La Société gère ce risque en tenant compte de ses besoins opérationnels et en recourant à ses facilités de crédit. La Société établit des prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire ses obligations.

Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers se détaillent comme suit :

	31 décembre 2024			
	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Total
Emprunts temporaires	50 382 524 \$	- \$	- \$	50 382 524 \$
Créditeurs et frais courus	18 549 922	-	-	18 549 922
Intérêts courus à payer	193 713	-	-	193 713
Dette à long terme	4 219 080	4 751 560	3 992 480	12 963 120
	73 345 239 \$	4 751 560 \$	3 992 480 \$	82 089 279 \$

	31 décembre 2023			
	Moins de 1 an	1 à 3 ans	4 à 5 ans	Total
Emprunts temporaires	2 290 388 \$	- \$	- \$	2 290 388 \$
Créditeurs et frais courus	26 432 610	-	-	26 432 610
Intérêts courus à payer	105 764	-	-	105 764
Dette à long terme	5 018 180	6 340 160	4 197 960	15 556 300
	33 846 942 \$	6 340 160 \$	4 197 960 \$	44 385 062 \$

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition au risque de taux d'intérêt de la Société est attribuable à ses actifs et passifs financiers portant intérêt. Pour les instruments financiers portant intérêt à taux fixes, la volatilité des taux d'intérêt se répercute sur la juste valeur des actifs et des passifs financiers, mais comme la Société prévoit rembourser ses emprunts et ses dettes selon l'échéance prévue, elle est peu exposée à ce risque.

Société de transport de Lévis

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS Au 31 décembre 2024

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque associé aux variations des taux d'intérêt de ses emprunts à taux variables. Ce risque est réduit puisque ces emprunts se renouvellent automatiquement à la fin du mois.

La valeur comptable des instruments financiers portant intérêt se détaille comme suit :

	31 décembre 2024		
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	11 154 898	11 154 898 \$
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	- \$	50 382 524	50 382 524 \$
Dette à long terme	12 963 120 \$	-	12 963 120 \$
	31 décembre 2023		
	Taux d'intérêt fixe	Taux d'intérêt variable	Total
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	3 149 445	3 149 445 \$
Passifs financiers			
Emprunts temporaires	- \$	2 290 388	2 290 388 \$
Dette à long terme	15 556 300 \$	-	15 556 300 \$

De plus, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Société.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclasés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Société de transport de Lévis

ANNEXE - EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Revenus			
Transport régulier (annexe)	31 227 693 \$	29 362 555 \$	28 504 625 \$
Transport adapté (annexe)	4 491 294	4 842 334	3 962 828
Projet des mesures prioritaires (annexe)	-	32 922 689	19 315 935
	35 718 987	67 127 578	51 783 388
Charges			
Transport régulier (annexe)	35 371 672	32 663 363	32 015 578
Transport adapté (annexe)	4 491 294	4 842 334	3 962 828
Projet des mesures prioritaires (annexe)	-	32 922 689	19 315 935
	39 862 966	70 428 386	55 294 341
Déficit de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales	(4 143 979)	(3 300 808)	(3 510 953)
Conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles			
Amortissement	6 074 000	5 151 367	5 930 960
Produit de cession	24 000	5 720	1 420
Gain sur cession	(24 000)	(5 720)	(1 420)
	6 074 000	5 151 367	5 930 960
Financement			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	45 894	26 922	11 247
Remboursement de la dette à long terme	(1 888 792)	(1 886 440)	(2 743 462)
	(1 842 898)	(1 859 518)	(2 732 215)
Affectations			
Activités d'investissement	(70 000)	(42 052)	(45 147)
Excédent de fonctionnement affecté			
Transport régulier	-	-	341 099
Transport adapté	-	-	-
Fonds réservés			
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	-	55 178	-
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir			
Financement des activités de fonctionnement	(17 123)	(4 167)	16 256
	(87 123)	8 959	312 208
	4 143 979	3 300 808	3 510 953
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	- \$	- \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - DÉFICIT D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Revenus d'investissement			
Transferts	61 919 000 \$	8 820 329 \$	704 622 \$
Conciliation à des fins fiscales			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Infrastructures	(4 336 000)	(3 184 898)	(11 952)
Bâtiments	(48 485 000)	(3 369 862)	(493 108)
Véhicules	(20 461 000)	(6 988 614)	(217 353)
Ameublement et équipement de bureau	(100 000)	(71 033)	(149 421)
Machinerie, outillage et équipement	(2 543 000)	(677 422)	(1 198 305)
	(75 925 000)	(14 291 829)	(2 070 139)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	13 936 000	1 833 778	925 378
Affectations			
Activités de fonctionnement	70 000	42 052	45 147
	(61 919 000)	(12 365 999)	(1 099 614)
Déficit d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	- \$	(3 545 670)\$	(394 992)\$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Transport régulier	Transport adapté	2024	2023
Excédent de fonctionnement non affecté				
Solde au début de l'exercice	614 370 \$	1 166 854 \$	1 781 224 \$	723 854 \$
Virement de (à) l'excédent de fonctionnement affecté	-	(536 000)	(536 000)	1 057 370
Solde à la fin de l'exercice	614 370 \$	630 854	1 245 224	1 781 224 \$
Excédent de fonctionnement affecté				
Solde au début de l'exercice	634 767 \$	- \$	634 767 \$	2 033 236 \$
Virement de (à) l'excédent de fonctionnement non affecté	-	536 000	536 000	(1 057 370)
Affectation aux activités de fonctionnement	-	-	-	(341 099)
Solde à la fin de l'exercice	634 767 \$	536 000 \$	1 170 767 \$	634 767 \$
Soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés				
Solde au début de l'exercice		55 178 \$	51 713 \$	
Affectation aux activités de fonctionnement		(55 178)	-	
Virement du financement des investissements en cours		-	3 465	
Solde à la fin de l'exercice		- \$	55 178 \$	
Répartition				
Règlement no 104		- \$	642 \$	
Règlement no 126		-	1 686	
Règlement no 137		-	2 529	
Règlement no 138		-	35 842	
Règlement no 139		-	204	
Règlement no 143		-	3 465	
Règlement no 144		-	8 886	
Règlement no 155		-	1 924	
		- \$	55 178 \$	

Société de transport de Lévis

ANNEXE - EXCÉDENT ACCUMULÉ (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2024	2023
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Solde au début de l'exercice	(9 743) \$	(13 111)\$
Affectation aux activités de fonctionnement	4 167	(16 256)
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(26 922)	(11 247)
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	<u>23 926</u>	<u>30 871</u>
 Solde à la fin de l'exercice	 (8 572) \$	 (9 743)\$
 Financement des investissements en cours		
Solde au début de l'exercice	(1 809 141) \$	(1 410 684)\$
Déficit d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(3 545 670)	(394 992)
Virement aux soldes disponibles des règlements d'emprunts fermés	<u>-</u>	<u>(3 465)</u>
 Solde à la fin de l'exercice	 (5 354 811) \$	 (1 809 141)\$
 Investissement net dans les immobilisations corporelles et autres actifs		
<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>59 245 467 \$</u>	<u>50 105 005 \$</u>
 Dette à long terme		
Frais reportés liés à la dette à long terme	(12 865 969)	(15 452 106)
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	(97 151)	(104 194)
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	2 625 195	5 242 635
	<u>64 598</u>	<u>61 602</u>
 <u>(10 273 327)</u>	 <u>(10 252 063)</u>	
 48 972 140 \$	 39 852 942 \$	

Société de transport de Lévis

ANNEXE - ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2024	2023
Dette à long terme (note 8)	12 963 120 \$	15 556 300 \$
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	5 615 671	1 942 563
Déduire		
Débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme	2 625 195	5 242 635
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	260 860	133 422
	2 886 055	5 376 057
Endettement total net à long terme	15 692 736 \$	12 122 806 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT RÉGULIER - REVENUS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Transport régulier			
Revenus			
Revenus des usagers			
Cartes - adultes	783 009 \$	742 071 \$	732 629 \$
Cartes - priviléges et étudiants	4 151 417	4 096 119	3 847 917
Cartes à tarif réduit et supports	1 687 141	1 659 339	1 490 841
Cartes métropolitaines	419 613	971 837	557 705
Revenus en espèces	1 152 294	1 117 165	1 045 033
	8 193 474	8 586 531	7 674 125
Revenus - tarifs spéciaux			
Voyages spéciaux	14 000	32 070	13 374
Revenus complémentaires au transport			
Publicité	275 000	348 002	291 135
Revenus non reliés au transport			
Intérêts	10 000	604 959	272 418
Location d'un terrain	1 500	-	1 183
Autres	3 000	64 318	37 213
	14 500	669 277	310 814
Subventions gouvernementales			
Contributions des automobilistes au transport en commun	1 815 725	1 766 138	1 624 934
Fonds d'immatriculation - compensation MTMD 2022-2024	3 900 000	-	-
Développement du transport collectif			
Maintien et développement des services	2 421 569	2 594 461	1 623 036
Optimisation des services	-	323 322	496 017
Programme d'aide d'urgence au transport collectif	-	415 762	975 871
Soutien à la relance du transport collectif	378 000	32 517	2 229 904
Intérêts sur obligations et billets	267 188	107 810	183 577
Compensation du MTMD - titre de transport métropolitain	83 030	217 874	70 543
	8 865 512	5 457 884	7 203 882
Contributions municipales			
Contribution de la Ville de Lévis	13 345 256	13 345 256	12 690 779
Contribution d'une autre municipalité	262 921	261 131	248 553
Compensation de la CMQ - titre de transport métropolitain	233 030	656 684	70 543
	13 841 207	14 263 071	13 009 875
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	24 000	5 720	1 420
	31 227 693 \$	29 362 555 \$	28 504 625 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT RÉGULIER - CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Transport régulier (suite)			
Charges			
Salaires des chauffeurs	7 577 468 \$	7 603 128 \$	6 721 322 \$
Salaires - autres			
Conseil d'administration	90 888	92 047	92 902
Service de l'exploitation	1 145 546	1 226 290	1 019 355
Service administratif	1 672 444	1 513 562	1 577 287
Service de l'entretien	2 019 361	1 903 574	1 690 290
	4 928 239	4 735 473	4 379 834
Avantages sociaux			
Chauffeurs	1 782 819	1 720 288	1 634 470
Conseil d'administration	19 113	17 160	19 096
Service de l'exploitation	296 942	291 393	229 458
Service administratif	383 858	338 083	373 687
Service de l'entretien	554 176	499 572	513 914
	3 036 908	2 866 496	2 770 625
Honoraires et contrats			
Contrat de transport	2 817 072	2 715 655	2 972 731
Service de rabattement par taxi	374 418	324 162	362 508
Honoraires professionnels	413 602	262 355	518 068
Frais de gestion - système Opus	35 293	36 554	26 877
Graphisme et conception	22 801	17 521	16 994
Site Internet	28 504	22 020	25 714
Cotisations	103 372	84 430	92 493
Service de la paie et autres frais bancaires	33 193	34 352	30 749
Frais transactionnels et d'administration Opus	148 085	117 740	106 359
Transport de valeurs	7 419	11 356	6 385
Formation	86 916	38 715	13 553
	4 070 675	3 664 860	4 172 431
Montants à reporter	19 613 290 \$	18 869 957 \$	18 044 212 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT RÉGULIER - CHARGES (suite)

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Transport régulier (suite)			
Charges (suite)			
Montants reportés	19 613 290 \$	18 869 957 \$	18 044 212 \$
Matériel et fournitures			
Carburant	3 418 354	2 878 282	2 794 116
Pièces	1 554 721	1 691 379	1 358 047
Pneus	178 033	184 052	148 123
Huile, graisse, antigel et urée	92 193	112 184	82 832
Remorquage et autres	19 423	17 985	14 626
Petit outillage	8 714	7 138	2 553
Entretien et réparations			
Terrains	55 541	44 036	45 872
Stationnements incitatifs	128 588	153 205	109 798
Bâtisses	272 786	262 185	253 797
Abibus	117 227	102 974	96 072
Équipement de garage et véhicules de service	59 843	54 896	52 981
Équipement de l'exploitation	70 027	76 855	94 333
Systèmes d'aide à l'exploitation	407 189	486 104	374 236
Équipement informatique et Opus	317 280	223 965	347 231
Fournitures Opus	61 591	50 597	52 776
Papeterie et fournitures de bureau	23 097	23 972	21 834
Frais d'impression	73 734	76 807	54 080
Uniformes	271 498	174 715	64 785
Fournitures de garage et sanitaires	74 016	80 834	64 733
	7 203 855	6 702 165	6 032 825
Location			
Terrains - stationnements incitatifs	202 775	178 363	198 480
Uniformes et équipement de garage	17 245	14 854	15 082
Équipement de l'exploitation	37 340	29 899	40 815
Équipement de bureau	5 571	4 920	4 953
	262 931	228 036	259 330
Services publics			
Électricité et chauffage	270 345	247 458	248 179
Télécommunications	86 558	86 093	82 779
	356 903	333 551	330 958
Montants à reporter	27 436 979 \$	26 133 709 \$	24 667 325 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT RÉGULIER - CHARGES (suite) Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Transport régulier (suite)			
Charges (suite)			
<u>Montants reportés</u>	27 436 979 \$	26 133 709 \$	24 667 325 \$
Taxes - Assurances - Permis - Immatriculation			
Taxes	178 023	172 981	172 838
Assurances	306 934	279 486	276 785
Immatriculation	292 259	295 173	282 652
Permis - radios	12 118	11 070	10 546
	789 334	758 710	742 821
Dépenses diverses			
Déplacements et représentation	46 195	58 240	32 820
Publicité	91 242	53 959	91 922
Commissions sur ventes de laissez-passer	50 100	52 805	47 910
Autres	17 899	12 926	2 529
Réserve pour imprévus	30 000	-	-
	235 436	177 930	175 181
Frais financiers			
Intérêts sur la dette à long terme	678 247	401 636	445 491
Amortissement des frais d'escompte reportés	47 676	41 211	55 100
Intérêts sur emprunts temporaires	100 000	-	-
Intérêts - avantages sociaux futurs	10 000	(1 200)	(1 300)
	835 923	441 647	499 291
<u>Amortissement des immobilisations corporelles</u>	6 074 000	5 151 367	5 930 960
	35 371 672 \$	32 663 363 \$	32 015 578 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - TRANSPORT ADAPTÉ

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Revenus			
Subventions gouvernementales			
Subvention au transport adapté	2 072 442 \$	2 077 926 \$	2 068 776 \$
Soutien à la relance du transport collectif	1 022 000	1 367 483	570 096
Contributions municipales			
Contribution de la Ville de Lévis	928 240	928 240	882 717
Contribution d'une autre municipalité	99 753	99 753	96 848
Revenus des usagers	368 859	353 877	344 391
Autres revenus - MRC de Beauce-Centre	-	15 055	-
	4 491 294 \$	4 842 334 \$	3 962 828 \$
Charges			
Contrats de transport	3 615 592 \$	3 918 472 \$	3 157 094 \$
Salaires	493 314	488 219	466 279
Avantages sociaux	124 371	120 971	118 379
Formation	5 769	3 881	-
Entretien et réparations	225 426	285 856	201 082
Cartes et guide des usagers	4 724	6 539	2 433
Services d'appels externes	13 648	14 638	12 583
Papeterie et fournitures de bureau	7 400	3 000	4 314
Déplacements et représentation	1 050	758	664
	4 491 294 \$	4 842 334 \$	3 962 828 \$

Société de transport de Lévis

ANNEXE - PROJET DES MESURES PRIORITAIRES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Budget 2024	Réel 2024	Réel 2023
Revenus			
Subventions gouvernementales	- \$	28 942 539 \$	17 446 258 \$
Autres revenus - Ville de Lévis	-	3 980 150	1 869 677
	- \$	32 922 689 \$	19 315 935 \$
Charges			
Contribution à la Ville de Lévis	- \$	32 922 689 \$	19 315 935 \$